RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

ipbes
Science and Policy for People and Nature

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Le 3 novembre 2026

Biodiversité et économie : plus de 30 acteurs signent une déclaration commune pour passer à l'action

Plus de 30 acteurs représentant les entreprises, le secteur financier, la société civile et les pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux, ont adopté ce matin une déclaration commune de soutien aux conclusions de l'IPBES, souvent présentée comme le « GIEC de la biodiversité ». La déclaration a été adoptée lors du Forum Biodiversité et Économie, à la Cité des Sciences et de l'Industrie, en présence de Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, de Luthando Dziba, secrétaire exécutif de l'IPBES, et d'Olivier Thibault, directeur général de l'Office français de la biodiversité.



Signatures déclaration / OFB

Un constat scientifique qui concerne toutes les entreprises

Publiée en février 2026, l'évaluation de l'IPBES sur les entreprises et la biodiversité s'appuie sur l'expertise d'environ 80 scientifiques de plus de 30 pays. Son résumé pour les décideurs a été adopté par 150 gouvernements, dont la France.

Son constat : toutes les entreprises dépendent de la nature, directement ou indirectement, et ont un impact sur elle. Eau, sols fertiles, pollinisateurs, matières premières : elles s'appuient sur ce que la nature leur apporte.

L'évaluation souligne aussi que les entreprises disposent dès aujourd'hui de leviers d'action concrets, et que la coopération entre tous les acteurs est essentielle. Pour créer un « environnement favorable », l'IPBES identifie cinq domaines à faire évoluer ensemble : le cadre politique et réglementaire, l'économie et la finance, les valeurs et les normes, les technologies et les données, les compétences et les connaissances.

Une déclaration commune inédite

Dans un contexte marqué par la COP17 de la Convention sur la diversité biologique, qui alerte sur le besoin d'accélérer la mise en œuvre des objectifs mondiaux de 2030, les signataires :

- Reconnaissent que toutes les entreprises dépendent, directement ou indirectement, de la biodiversité, et que sa préservation est un enjeu central pour l'économie, la stabilité financière et le bien-être des sociétés ;
- Valorisent le rôle que peuvent jouer les entreprises en tant que porteuses de solutions pour préserver et restaurer la biodiversité, notamment à travers leurs activités, leurs pratiques et les innovations qu'elles développent ;
- Soulignent l'importance de traduire et diffuser les cadres et orientations existants en actions concrètes à l'échelle nationale mais aussi internationale afin d'assurer un cadre homogène ;
- Partagent le besoin de changements transformateurs au sein du monde économique, se fondant notamment sur la coopération entre entreprises, pouvoirs publics, acteurs financiers, associations, ONG et chercheurs ;
- Affirment que la connaissance scientifique est la référence pour éclairer les décisions et guider l'action ;
- Soutiennent les dix messages clés du résumé pour les décideurs de l'IPBES, joints en annexe, et affirment leur volonté de contribuer à leur mise en œuvre, chacun dans son rôle.

La déclaration reste ouverte : les organisations et institutions qui partagent cette ambition sont invitées à la rejoindre.

« *Aucune entreprise ne peut durablement prospérer dans un environnement naturel dégradé. La préservation de la biodiversité doit donc pleinement s'inscrire dans les choix économiques, les stratégies des entreprises et les décisions d'investissement. La science nous donne aujourd'hui les clés pour agir. Nous devons nous en saisir et faire converger les efforts des entreprises, des pouvoirs publics et des acteurs financiers*. » **Monique Barbut**, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature

« *Les entreprises ne sont pas seulement concernées par la perte de biodiversité : elles en dépendent, et elles peuvent contribuer à l'enrayer. Cette déclaration montre qu'en France, des acteurs très différents sont prêts à avancer ensemble. L'OFB sera à leurs côtés pour transformer cette volonté en actions concrètes*. » **Olivier Thibault**, directeur général de l'OFB

« *Toutes les entreprises dépendent de la nature et toutes ont un rôle à jouer dans sa protection. Fondé sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles, le Rapport de l'IPBES sur les entreprises et la biodiversité a permis de mieux cerner les possibilités d'action concrètes et efficaces dont disposent les entreprises en faveur de la nature. Cette déclaration constitue une initiative nationale importante pour placer la biodiversité au cœur des décisions des entreprises et faire de la crise de la biodiversité une occasion d'engager des changements transformateurs*. » a déclaré le **Dr Luthando Dziba**, Secrétaire exécutif de l'IPBES.

Le Forum Biodiversité et Economie, un rendez-vous pour passer à l'action

Organisé tous les deux ans par l'OFB, le Forum Biodiversité et Économie (FBE) mobilise les entreprises, et tous les acteurs qui les accompagnent, en faveur de la biodiversité. Sa 6e édition se tient les 3 et 4 novembre 2026 à la Cité des Sciences et de l'Industrie (Paris), sur le thème « Agir dès aujourd'hui, créer les conditions de demain ». Elle réunit plus de 1 000 participants, dont plus de la moitié viennent directement des secteurs économiques, autour des résultats de l'évaluation de l'IPBES.

Après la remise de la déclaration, les réseaux réunis ont engagé un dialogue stratégique sur la mise en œuvre en France des recommandations de l'IPBES : quels leviers sont les plus déterminants, quels freins empêchent d'aller plus vite, quelles coopérations renforcer, quelles actions lancer dès maintenant.

Contacts presse

OFB
Lisa Boukraa
Tél. : 06 67 98 05 13
Mél : presse@ofb.gouv.fr

IPBES
Robert Spaull
Mél : media@ipbes.net